

ANNEXE FINANCIERE

FOOT ANIMATION 2022/2023

Amendes pour les rencontres garçons et filles (U6 à U13)

Suite aux propositions de mise à jour de la Commission Foot Animation, adoptées par le Comité Directeur du 12 juillet 2022.

Forfait Challenge (tour qualificatif) ou Critérium U11-U13 NON AVISE	20,00 €
Feuille de match incomplète	8,00 €
Non-retour de feuille de match après rappel	51,50 €
Jonglerie non effectuée + Test	10,00 €
Forfait Challenge Futsal (tour qualificatif)	20,00 €
Absence du club aux réunions Ecole de foot (début, demi-saison et fin de saison)	30,00 €
Absence du club à une réunion éducateurs Critérium Excellence et Espoir	8,00 €
Absence du club aux Finales ou rassemblements finaux	80,00 €
Non-participation du club aux journées Nationales (après inscription)	80,00 €
Non-participation du club aux journées Nationales	40,00 €
Absence du club au Festifoot, U6/7 et U8/9	15,00 €
Joueur ou Joueuse non licencié(e)	30,00 €
Forfait face à une équipe féminine	40,00 €
Disqualification, non-respect du règlement	30,00 €
Non-participation aux journées événementielles District après inscription	30,00 €
Clubs n'alignant pas en Critérium les joueurs prévus sur la liste fournie / (par joueur)	10,00 €
Clubs n'alignant pas en Challenge les joueurs prévus sur la liste fournie / (par joueur)	10,00 €
Clubs qui lors des finales ne présentent pas le listing papier Footclubs des joueurs présents	30,00 €

*** Les amendes concernant le Foot Animation seront reversées sur un fond spécial utilisé uniquement pour l'organisation du Foot Animation**